



Relevé de conclusions

Conseil de quartier Nord

Lundi 5 mars 2018 – 20h



Service Proximité et Relations aux citoyens

Rédaction : FB

Personnes présentes :

Co-Présidents : Carole BRUNETEAU (Conseillère municipale), Jean-Michel LOYER (co-président habitant).

Elus municipaux : Lucien-Jean LAHOUSSE et Dominique SIX (Adjoints au Maire), Romain DUPEYROU (Conseiller municipal).

Agents municipaux : Floriane BOURREAU (service Proximité et Relations aux Citoyens).

Membres : Noëlle AIRAULT, Grégory BELY, Solange CHARLOT, David CHASTANET, Anne-Elisabeth DAMPURE, Elizabeth DELIRY, Aude DHYSER-MERCERON, Brigitte DURGAND, Vincent GUERIN, Alain LEGENDRE, Moïsette LUGIER, Jean-Pierre MERIGEAUD, Jean-Pierre OLIVIER, Claude PELLETIER, Sandrine PROUTEAU, Michel ROCHARD, Daniel ROUYEZ, Patrick SOL, Monique TROUVE, Laurence VENEREAU, Muriel VIALA.

Excusés : Anne-Lydie HOLTZ, Rose-Marie NIETO, Isabelle RADUREAU, François VIALA.

Public : 2 personnes

Ordre du jour du Conseil de quartier :

Accueil et présentation des membres

Par Mme Carole BRUNETEAU, Co-présidente élue du Conseil de quartier NORD ouvre la séance et annonce l'ordre du jour.

1. Rue de la Gainerie
2. Commission Cadre de Vie
 - a. Aire de Jeux : Cholette/Surimeau
 - b. Semaine Action citoyenne de la propreté urbaine
3. Commission Animation – Vie de quartier
 - a. Partenariat avec les Foulées de Cholette
4. Commission Patrimoine
 - a. Recensement des murets en pierres sèches
5. Questions et informations diverses

1. Projet rue de la Gainerie

D. SIX présente la proposition d'aménagement de la rue de la Gainerie comportant les modifications qui avaient été proposées lors de la visite sur site réalisée en présence des membres du conseil de quartier, des élus, les services techniques de la ville et les riverains en septembre 2017.

Cette nouvelle proposition intègre la matérialisation de voies cyclables qui permettent de relier la rue de Cholette au chemin du III^{ème} Millénaire (cf. Annexe 1 à la fin du document).

- Entre la rue Amédée Bollée et la rue Nicolas Saboly : Matérialisation d'une chaussée à voie centrale banalisée et création d'un coussin berlinois en enrobé (entre les n°34 et n°36 de la rue de la Gainerie).
- Entre la rue Nicolas Saboly et la rue de Cholette : Création d'un coussin berlinois en enrobé et d'une écluse (vers le n°26 de la rue de la Gainerie)

La chaussée à voie centrale banalisée est une expérimentation sur la ville de Niort. La voie matérialisée au sol serait plus étroite que le passage d'un croisement de voiture, ce qui obligerait les automobilistes à réduire leur vitesse pour se croiser. Ils pourront empiéter sur la voie matérialisée pour les vélos. Ce dispositif permet de renforcer l'objectif de partage de la voie.

Un représentant de Villovélo informe que ce dispositif existe peu en France mais très utilisé en Suisse depuis une dizaine d'année. Les retours d'expériences sont plutôt positifs côté usagers à vélo.

Actuellement, un radar pédagogique est en place rue de la Gainerie et rue Amédée Bollée. Cet outil permet de sensibiliser les usagers. Ces deux rues ont une inclinaison relativement faible mais l'utilisateur peut se laisser facilement emporter.

Une conseillère de quartier demande si les panneaux signalétiques pour les priorités à droite pourraient être installés pour les deux placettes situées à la sortie des virages de la rue Amédée Bollée.

Ce projet relance les échanges sur la création d'un contournement Nord.

M. DUPEYROU rappelle que la première étude présentée par le conseil départemental était trop imprécise par conséquent la ville de Niort a demandé une nouvelle réflexion. Le retour d'étude devrait avoir lieu au cours du mois de mars/avril 2018. La Communauté d'Agglomération du Niortais est aussi très intéressée par les propositions qui peuvent émerger de cette étude. La problématique majeure reste la traversée de la Sèvre.

L'intérêt de relier le rond-point de la MAAF et la route de Parthenay est connu et reconnu comme étant utile, aujourd'hui il y a de plus en plus de véhicules concernés par ce trajet.

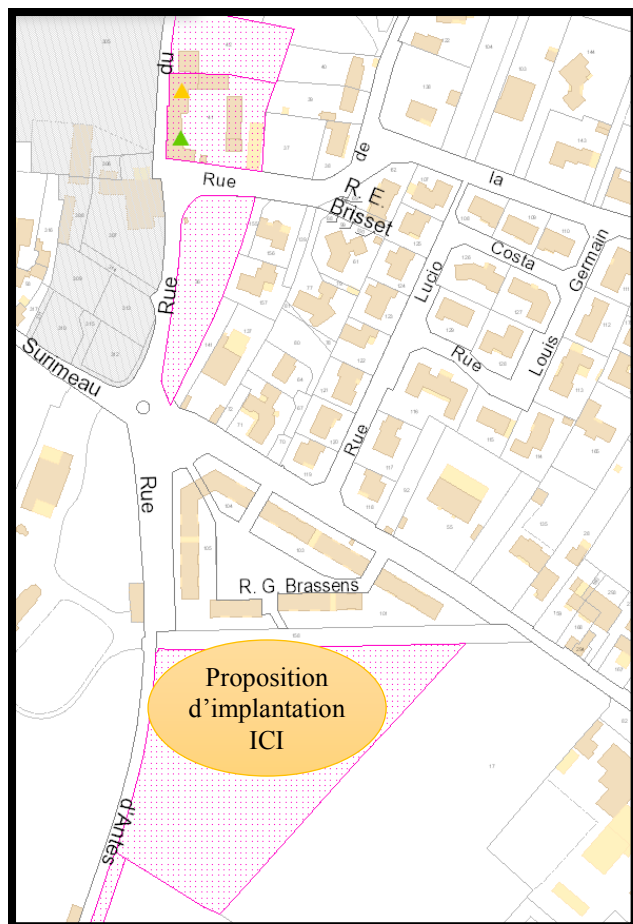
Une autre solution est en cours de réflexion, il s'agit des parkings relais et le dispositif Contrat Plan Etat-Région qui permettrait de bénéficier de financements croisés sur ces opérations.

Les conseillers de quartier demandent qu'une réflexion soit menée pour sécuriser la route de Cherveux au niveau de l'IMS (inter-Mutuelles Sports). La vitesse y est excessive. Ils demandent qu'une réflexion soit menée pour l'installation de coussins berlinois et envisager l'interdiction aux poids lourds pour cet axe.

2. Commission Cadre de Vie

2.1 Dossier aire de jeux

Présenté par Mme VIALA – référente commission Cadre de vie



La commission oriente sa réflexion vers l'implantation d'une aire de Jeux à l'entrée du quartier de Surimeau. Ce site paraît pertinent pour les membres de la commission car il permet un accès piétons sécurisé notamment par sa localisation en bordure du chemin du III^{ème} millénaire.

Les membres de la commission souhaitent faire un sondage auprès des familles pour déterminer les besoins par tranche d'âge. Et ensuite, une consultation auprès des enfants de l'école de la Mirandelle serait réalisée pour le choix des structures de jeux.

La commission demande s'il est possible de réaliser une plantation d'arbres (espacement similaire à des poteaux de buts) sur ce même terrain de façon à créer un espace sécurisé pour que les jeunes puissent jouer au ballon sur cet espace.

Le service Proximité et Relations aux citoyens se rapprochera du service urbanisme pour connaître les possibilités d'installation de ce type de structure sur la parcelle repérée.

La commission précise que cette implantation permettrait de répartir les équipements entre le quartier de Cholette et de Surimeau. Le quartier de Cholette étant déjà équipé d'un terrain de foot et d'un terrain multisport.

2.2 Journée de la Propreté Urbaine

Présentée par Mme VIALA – référente commission Cadre de vie

Pour organiser la seconde journée éco-citoyenne de la propreté qui aura lieu sur la période 30 mai -2 juin, la commission organise une réunion d'échange avec les associations présentes sur le quartier Nord le 21 mars à 20h à la Maison de quartier de Cholette.

Les membres de la commission ont déjà repéré quelques associations à inviter :

- Les Associations de Parents d'élèves des écoles de : Coubertin/ Mirandelle/ Brizeaux/ Curie
- Associations de quartier : Surimeau et Moulin à vent
- Association les Petits Canailloux

Les membres de la commission vont effectuer des repérages sur les différents micro-quartiers afin de déterminer les zones les plus sensibles.

Le service Proximité et Relations aux citoyens se rapprochera du service propreté urbaine et du service gestionnaire des signalements afin de dresser la liste des zones sensibles la plus exhaustive possible.

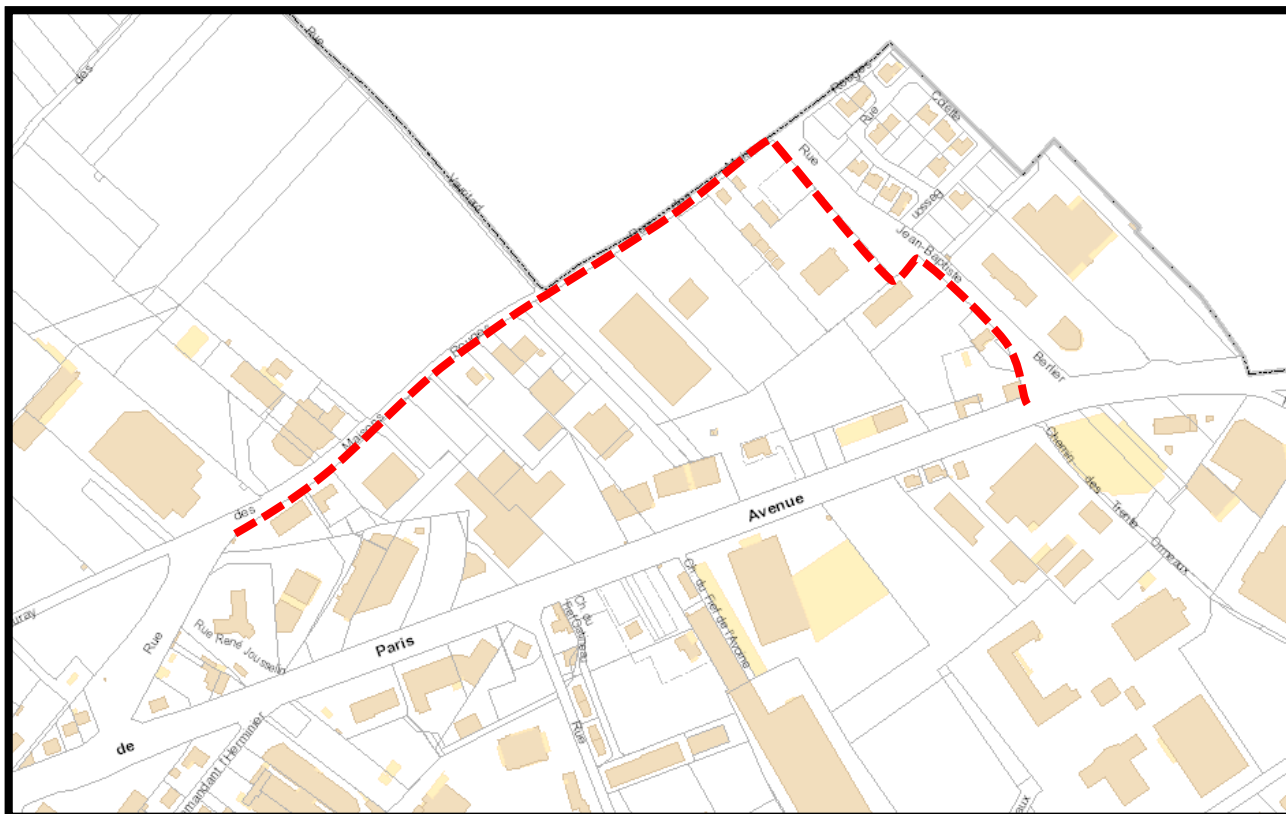
2.3 Cheminement piétons – Maisons rouges, château Musset, JB Berlier

Présenté par Mme VIALA – référente commission Cadre de vie

La question de la sécurité des piétons sur un axe qui part du rond-point devant le magasin Point P, emprunte la rue des Maisons rouges puis rue de Château Musset pour rejoindre la rue J-B Berlier et la continuer jusqu'à la zone commerciale est soulevée par les membres de la commission. Il n'y a pas de trottoirs et les piétons se sentent en grande insécurité. La présence de la nouvelle zone commerciale implique un nouveau trafic piétonnier confronté à un trafic automobile important.

M. SIX demande qu'une esquisse soit travaillée en précisant que ce type de projet n'est pour l'instant pas finançable car le linéaire de trottoir à créer est très important.

Le service Proximité et relations aux citoyens prend note de la demande et reliaera le dossier au service étude et travaux neufs de la direction des espaces publics



3. Commission Animation – Vie de quartier

3.1 Foulées de Cholette – complément d'animation

La commission propose pour le 20^{ème} anniversaire des Foulées de Cholette de prendre en charge des animations complémentaires pour cet évènement. L'idée serait de déplacer le Marché de producteurs habituellement situé sur le quartier des Brizeaux et d'envisager des animations diverses le dimanche après-midi.

Un membre de l'organisation des foulées de Cholette rappelle que cet évènement permet la participation de l'ensemble des écoles du quartier.

4. Commission Patrimoine

4.1 Sauvegarde murets en pierre sèche

La commission propose de commencer un recensement des murets en pierre sèche présents sur le quartier afin d'établir un inventaire qui pourra être valorisé avec la fédération française des murets en pierre sèche. Cette fédération s'est fait connaître grâce au projet de réhabilitation qui existe sur le quartier de Souché et porté par le conseil de quartier de Souché.

Cet inventaire pourrait permettre de repérer des murets d'intérêt patrimonial ainsi que les besoins en réhabilitation sur le quartier.

Cet inventaire permettrait une cartographie de ce patrimoine vernaculaire.

5. Questions et informations diverses

Rue d'Antes – cheminement piétons :

Ce dossier est toujours en cours car les acquisitions nécessaires ne sont pas toutes réalisées. Pour l'instant les projets d'acquisition sont réalisés avec des négociations à l'amiable. De plus, une portion de la rue est toujours problématique et aucune solution n'a été trouvée à ce jour.

Passage Maurice Caillard :

Il avait été demandé en avril 2016, la réfection du revêtement de ce passage. A ce jour, il n'y a eu aucune modification. Depuis, une demande d'éclairage public a été faite.

Le service Proximité et Relations aux citoyens va prendre contact avec les services concernés pour prendre connaissance des problématiques.

Rue du Maréchal Leclerc :

Demande que les marquages au sol des deux SAS vélos réalisés en fin d'année 2017 soient réalisés. De plus, il existe un ancien marquage routier qui ne correspond plus à l'usage. En effet, le manque de marquage rend les SAS peu visibles et peuvent surprendre certains automobilistes.

Rue de la Mirandelle :

Est-il est prévu de réaliser des trottoirs pour relier les nouveaux lotissements au parking de l'école par exemple ? Il n'y a pas d'étude en cours. Le service Proximité et Relations aux citoyens va relayer la demande.

Impasse des Courlis :

Une riveraine signale un affaissement de la rue ainsi que des problématiques d'éclairage public. Le signalement sera relayé par le service Proximité et Relations aux citoyens.

Rue des Justices entre la route de Parthenay et la route de Cherveux :

Demande d'amélioration de l'éclairage sur cette zone.

Le service Proximité et Relations aux citoyens va relayer la demande.

5.1 Eclairage public :

M. SIX présente le projet de renouvellement du parc d'éclairage qui débuté en 2017 avec deux objectifs :

- réduire les coûts de fonctionnement tout en préservant le confort et la sécurité des usagers ;
- prendre en compte la biodiversité et la pollution lumineuse.

Dans le cadre d'un contrat de performance énergétique (CPE), la ville va procéder au changement de nombreux candélabres avec comme priorité :

- Le remplacement des ballons-fluos et du matériel vétuste ou obsolète ;
- Le passage en LED sur l'ensemble du territoire.

Une extinction de certaines zones est aussi envisagée, en lien avec le code de l'environnement de 23h à 6h du matin. Une expérimentation a été menée rue du Moulin d'âne dans le quartier de Sainte-Pezenne et les retours ont été concluants autant par les riverains que par les économies réalisées.

Sur une année, 1h d'extinction sur l'ensemble de la ville peut amener à une économie de 20 000€ au prix du kw/h actuel. Les boulevards de l'Europe et Salvadore Allende ont été éteints avec succès sur ces créneaux (pas de présence piétonne), les passages piétons auront un traitement différencié.

5.2 Petit Marché de Souché et Exposition de Printemps

Actions portées par le conseil de quartier de Souché

- Petit marché de Souché le Dimanche 8 avril
- Exposition de Printemps du 5 avril au 4 mai 2018

5.3 Voisinales niortaises 2018

Les « Voisinales niortaises » auront lieu le vendredi 25 mai. N'hésitez pas à porter des projets à titre individuel ou collectif.

La réunion de conseil de quartier a été clôturée à 22h45.

Projet rue de la Gainerie

Entre la rue Amédée Bollée et la rue Nicolas Saboly :
Matérialisation d'une chaussée à voie centrale
banalisée

Entre la rue Amédée Bollée et la rue Nicolas Saboly :
Création d'un coussin berlinois en enrobé

Entre la rue Nicolas Saboly et la rue de Cholette :
(vers le n°26 de la rue de la Gainerie)
Création d'un coussin berlinois en enrobé
et une écluse

Entre la rue Nicolas Saboly et la rue de Cholette :
Matérialisation de deux bandes cyclables

PARTICIPONS À